

VD_FINDINFO HC / 2012 / 485 vom 14. Juni 2012

VD Tribunal cantonal, 2012-06-14, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_findinfo_HC___2012___485

FR: VD_FINDINFO HC / 2012 / 485 du 14 juin 2012

IT: VD_FINDINFO HC / 2012 / 485 del 14 giugno 2012

Regeste

PROTECTION DE L'UNION CONJUGALE, RÉSIDENCE HABITUELLE | 176 CC, 48 LDIP, 85 al. 1 LDIP, 2 CLaH 96, 3 CLaH 96, 5 CLaH 96, 308 al. 1 let. b CPC (CH)

Erwägungen

E. 17

avril 2012, en concluant, avec suite de frais et dépens, principalement à son annulation intégrale et, subsidiairement, au renvoi de la cause au premier juge pour nouvelle instruction et nouvelle décision. Il a produit quatre pièces, dont le prononcé querellé. L'appelant s'est acquitté de l'avance de frais de 600 fr. qui lui a été demandée. L'intimée n'a pas été invitée à se déterminer. C. Le juge délégué retient les faits suivants, sur la base du prononcé querellé, complété par les pièces du dossier :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.